

Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 9 décembre 2024, à la salle du Conseil, située au 285, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 19h15.

Sont présents : le maire, François Marcotte et les conseillers :

Gaétan Fortier	Steve Leblanc
Dominic Lapointe	Gilles Gauvreau
Benoît Couture	

Est absent : le conseiller Rémi Beauchesne

Les membres participants à cette séance forment le quorum.

Assiste également à cette séance :

- M. Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

En début de séance, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

2024-12-206

Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2025 suivantes :

		BUDGET 2025	
REVENUS		DÉPENSES / INVESTISSEMENTS	
<u>Fonctionnement</u>		<u>Fonctionnement</u>	
Taxation	1 763 856 \$	Administration générale	366 694 \$
Transferts conditionnels (Subventions)	372 539 \$	Sécurité publique	241 381 \$
Autres revenus	91 100 \$	Réseau routier	
Excédents cumulés	12 000 \$	Voirie municipale	244 398 \$
		Enlèvement de la neige	240 575 \$
	2 239 495 \$	Éclairage public/ Transp. Collectif	14 724 \$
		Hygiène du milieu	
		Eau potable	47 050 \$
		Eaux usées	76 825 \$
		Matières résiduelles	146 008 \$
		Cours d'eau	9 515 \$
		Aménagement, urbanisme et développement	228 687 \$
		Loisirs, culture et vie communautaire	252 453 \$
		Frais de financement	
		Frais de financement (Intérêts)	108 015 \$
		Remboursement en capital	173 670 \$
			281 685 \$
			2 149 995 \$
<u>Investissements</u>		<u>Investissements</u>	
Transferts conditionnels (Subventions)	2 518 000 \$	Projet des services - Rue Principale	1 900 000 \$
Financement à long terme	605 000 \$	Projet nouveau puits - Alimentation eau potable	860 000 \$
Excédents cumulés	30 000 \$	Travaux TECQ 2024-28 - Eau potable, Eau usée, Voirie	280 000 \$
		Bâtiments municipaux et infrastructures récréatives	85 000 \$
	3 153 000 \$	Toiture Centre Horizon	80 000 \$
		Autres projets	37 500 \$
			3 242 500 \$
TOTAL DES REVENUS	5 392 495 \$	TOTAL DES DÉPENSES/INVESTISSEMENTS	5 392 495 \$

Explicatif du Budget 2025

L'année 2025 est marquée par le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027. Au globale, l'évaluation foncière des propriétés de notre municipalité a subit une **très forte hausse**, de sorte que la valeur foncière de la municipalité **augmente de plus de 68%**, passant de 112 millions en 2024 à 189 millions en 2025. Selon les différentes catégories, l'augmentation se traduit ainsi: 55% au niveau des résidences, 77% pour les chalets, 68% pour les immeubles de 4 à 9 logements, 46% pour le secteur industriel et commercial, 104% pour le milieu agricole/forestier alors que le milieu acéricole augmente d'environ 25%.

Afin de diminuer au maximum les effets causés par cette forte augmentation de l'évaluation foncière et ayant comme volonté de trouver un équilibre le plus juste et équitable envers tous ces contribuables, vos élus ont diminué de 0.30\$/100\$ d'évaluation le taux de taxes foncières (31%), ce qui porte celui-ci à 0.67\$/100\$ d'évaluation. Cette diminution de 0.30\$/100\$ du taux de taxes foncières fera en sorte que **près de la moitié des immeubles** (dont la variation foncière est inférieure à 50%) auront une diminution du montant de leur compte de taxes municipales 2025.

Pour ce qui est des augmentations de valeurs foncières supérieures à 50%, l'augmentation de taxation 2025 sera bien sûr en lien direct avec la variation de la valeur foncière de votre propriété suite au dépôt du nouveau rôle.

De façon plus précise, l'impact de la taxe foncière sur les différentes catégories sera une augmentation moyenne de 9% pour le secteur résidentiel, stable pour le secteur industriel et commercial, 24% pour le secteur agricole/acéricole (7% au "net" en considérant le crédit MAPAQ) et de 36% au niveau du secteur forestier.

Au niveau des dépenses, l'année 2025 sera de nouveau marquée par une très forte augmentation (tout comme 2022, 2023 et 2024), cette augmentation se reflétant par conséquent sur une très grande partie des dépenses de fonctionnement 2025 de la municipalité. Concrètement, les dépenses suivantes (qui totalisent à elles seules plus de 125,000\$) viennent s'ajouter au budget 2025 :

	Hausse de la dépense
Quote-part annuelle de la MRC d'Arthabaska	9 070 \$
Sûreté du Québec	5 400 \$
Sécurité Incendie	12 500 \$
Contrat de déneigement	22 500 \$
Collecte des matières résiduelles	15 000 \$
Assurances	5 000 \$
Aide aux maintien des services	12 000 \$
Augmentation du coût de la vie (Hydro, essence, salaires, services professionnels etc)	45 000 \$

En ce qui a trait aux investissements prévus en 2025, ceux-ci se composent principalement de la poursuite des mises à jour requises en eau potable et en eau usée, de la réalisation du projet de remplacement du réseau d'aqueduc en haut de la rue principale (à noter que le prolongement du réseau d'égout est encore à l'étude au moment de réalisation du budget), des travaux de finalisation du projet du nouveau puits d'alimentation en eau potable et bien sûr, au maintien et à l'amélioration des différentes infrastructures municipales.

En conclusion, malgré le défi que représente le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation (considérant les fortes variations des valeurs foncières), jumelé à la forte augmentation des dépenses municipales, les élus sont heureux de pouvoir présenter un tel budget à leur population, budget confectionné avec rigueur et avec une grande volonté de maintenir et améliorer la qualité de vie de notre communauté.

En espérant que les éléments ci-hauts mentionnés vous aideront à mieux comprendre le budget 2025 ainsi que la variation de votre compte de taxes de 2025.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions sur le présent budget. Il nous fera énormément plaisir de répondre à vos interrogations!

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, Directeur général
et greffier-trésorier

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: DOMINIC LAPOINTE
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

D'ADOPTER les prévisions budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année financière 2025 tel que détaillé ci-haut.

Le maire lève l'assemblée à 19h25.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
greffier-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.